

ACCESS TO CARE

HOW WE CAN HELP

There are many different paths to home and community care, but all start with a phone call to one of our Access Care Coordinators. These nurses are highly skilled at assessing your needs and determining, with you and your family, the next steps in your care journey.

WHAT YOU CAN EXPECT

If you are calling from your home, on behalf of yourself or a loved one, you will be transferred to our Community Access team. By asking you a series of questions about your general health and current needs, the Access Care Coordinator will determine if you would benefit from home care. If yes, we will work with you to set up the short-term services you require. If needed, you will then be referred to a North East LHIN Community Care Coordinator who will visit you at home in order to develop a more comprehensive care plan.

If your needs would be better met by one of our community partners, we will help you access information or refer you directly to more appropriate community support services.

If you are currently in hospital and the integrated discharge team determines that you would benefit from home care services, one of our Access Care Coordinators will meet with you to discuss your needs and ensure a smooth transition home. If you are an existing home care patient who has had a stay in hospital, our Access Care Coordinators will work with you to resume your home care services upon discharge.

In some cases, you may be assessed for home care services while still in the emergency department to help you return home safely without the need to be admitted to hospital.

AM I ELIGIBLE?

You must be a resident of Ontario with a valid Ontario Health Card.

HOW TO REACH US

Simply call 310-2222 – no area code required.
Visit us at www.nelhin.on.ca.



ACCÈS AUX SOINS

COMMENT NOUS POUVONS VOUS AIDER

Plusieurs chemins mènent aux soins à domicile et en milieu communautaire, mais le point de départ est toujours un appel téléphonique à notre personnel de coordination de l'accès aux soins. Ces infirmières et infirmiers hautement qualifiés peuvent évaluer vos besoins et déterminer, en collaboration avec vous et votre famille, les prochaines étapes de votre cheminement dans la voie des soins.

À QUOI VOUS ATTENDRE

Si vous nous téléphonez à partir de votre domicile pour discuter de vos besoins ou de ceux d'un être cher, votre appel sera transféré à un membre du personnel de notre équipe d'accès aux soins communautaires. En vous posant une série de questions au sujet de l'état général de votre santé et de vos besoins actuels, la coordonnatrice ou le coordonnateur de l'accès aux soins déterminera si des soins à domicile vous seraient bénéfiques et, si oui, travaillera avec vous pour vous procurer les services à court terme qu'il vous faut. Au besoin, on vous mettra ensuite en contact avec une coordonnatrice ou un coordinateur des soins de longue durée du RLISS du Nord-Est afin d'établir un plan de soins à long terme.

Si un de nos partenaires communautaires est mieux capable de répondre à vos besoins, nous vous aiderons à vous renseigner ou nous vous orienterons directement vers des services de soutien communautaire plus appropriés.

Si vous êtes actuellement à l'hôpital et que l'équipe intégrée qui autorise le congé de l'hôpital détermine que vous aurez besoin de soins à domicile, notre personnel de coordination de l'accès aux soins vous rencontrera pour discuter de vos besoins et assurer votre transition harmonieuse vers votre domicile. Si vous recevez déjà des soins à domicile avant votre hospitalisation, notre personnel de coordination de l'accès aux soins travaillera avec vous pour assurer la reprise de vos soins à domicile après votre congé de l'hôpital.

Dans certains cas, on pourra évaluer vos besoins en matière de soins à domicile alors même que vous êtes au service d'urgence de l'hôpital, de manière à vous permettre de retourner chez vous sans vous hospitaliser.

SUIS-JE ADMISSIBLE?

Vous devez avoir le statut de résident de l'Ontario et une carte Santé ontarienne valide.

POUR NOUS JOINDRE

Il suffit de téléphoner au 310-2272 – aucun indicatif régional n'est requis. Visitez-nous au www.nelhin.on.ca.

